



BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A : Animation et gestion de l'espace commercial

Le titulaire du baccalauréat professionnel Métiers du commerce et de la vente option Animation est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale : sédentaire, alimentaire ou non alimentaire.

C'est un professionnel spécialisé ou généraliste, en libre-service ou en vente assistée qui met à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Il utilise les outils de digitalisation de la relation client.

PROFIL

- Adopter un comportement et un langage professionnel
- Accepter une organisation du travail et des plages horaires variables
- Faire preuve d'aisance relationnelle, d'esprit d'équipe
- Montrer un sens des responsabilités.

FORMATION

Domaine professionnel	Domaine général
<ul style="list-style-type: none">○ Participer à l'approvisionnement○ Vendre, conseiller et fidéliser Conduite d'un entretien de vente○ Participer à l'animation de la surface de vente○ Assurer la gestion commerciale○ Une période de formation en entreprise de 22 semaines réparties en 6 périodes sur les 3 ans.	<ul style="list-style-type: none">○ Mathématiques, Sciences○ Français Histoire-géographie○ LVA, LVB○ Education artistique○ Education physique et sportive.○ Prévention Santé environnement <p>L'acquisition de bases solides en enseignement général permet au titulaire du bac pro d'accéder aux filières post-bac BTS MCO (Management commercial opérationnel).</p>

EMPLOIS ET DEBOUCHES

Le titulaire d'un bac AGEC postulera pour des emplois de :
Vendeur qualifié, Conseiller commercial, Chargé de clientèle Adjoint au chef de rayon, Responsable de sous-département, Responsable de stand, Adjoint d'un responsable de magasin.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier d'orientation établi au collège
Affectation informatisée en fonction des résultats de l'élève et des places disponibles.